

Témoignage, Marion, stagiaire EPS 2012-2013

Depuis de nombreuses années, je voulais devenir professeur d'EPS, au-delà des informations contradictoires sur les débouchés menant à ce métier, j'ai persévéré dans ma démarche et j'ai réussi les différentes étapes de mon cursus universitaire en dépit des modifications successives apportées sur la formation pour devenir enseignante d'EPS.

En effet, lauréate de la licence STAPS en 2009, j'ai eu un parcours qui a traversé l'évolution de la réforme de la masterisation, assez difficile à appréhender pour des étudiants. J'ai passé mes premiers écrits du CAPEPS en février 2010 (année de M1) mais n'ai pas été admissible; par la suite j'ai passé les écrits du CAPEPS 2011, en novembre de l'année du Master II (admissible mais blessée 5 jours avant Vichy, subissant

la douloureuse épreuve du 0 aux épreuves physiques et donc l'élimination du concours !) et enfin j'ai passé pour la 3ème fois les écrits en novembre 2011, admissible pour Vichy et reçu sur la liste complémentaire 2012....

Je tiens d'ailleurs à remercier les militants du SNEP/FSU pour la lutte qu'ils mènent, chaque année, pour augmenter le nombre de postes aux concours.

Ce parcours a été baigné par un rapport au syndicat très proche, durant mes différents stages je me suis aperçue de l'action régulière du SNEP/FSU et de ses militants : des interventions à la FSMS, des débats syndicaux (autour des points de vue du SNEP) au sein des équipes d'EPS, la présence du SNEP à Vichy, les renseignements que le SNEP a pu me donner

sur mon affectation en tant que fonctionnaire-stagiaire, un contact régulier d'accompagnement et de soutien sur mon entrée dans le métier et surtout sur mes interrogations et mes inquiétudes.

Adhérer au SNEP/FSU apparaît, pour moi, comme une évidence pour ma vie d'enseignante d'EPS. Le rôle que joue le syndicat, d'aide, d'information, de formation, d'espace de débat et de construction de solidarité entre nous, m'entraîne à vous convaincre de vous syndiquer au SNEP/FSU.

Pour rejoindre et renforcer le SNEP-FSU, adressez votre fiche syndicale au RS de votre académie (voir liste ci-dessous).

Responsables syndicalisation

ACADEMIE	NOM	PRENOM	COMPLEMENT	ADRESSE	CP	VILLE	mail
AIX	FROHRING	DOMINIQUE	SNEP FSU	12 Place du Général de Gaulle	13001	MARSEILLE	dfrohring@free.fr
AMIENS	FONT	Isabelle		14 BD CHARMOULIE	60400	NOYON	t3-amiens@snefpsu.net
BESANCON	GHERBI	Mohamed		69 rue des feuilles d'Automne	25000	BESANCON	mgherbi@wanadoo.fr
BORDEAUX 24	AURIAULT	Sylvie		48 Rue Roger Barnalier	24000	PERIGUEUX	sylvie.auriault@neuf.fr
BORDEAUX 33	VAYSSE	Guy	SNEP FSU	4 rue Guizot	33600	PESSAC	guy.vaysse@cegetel.net
BORDEAUX 40	LACASAGNE	Jean-Noël		6 avenue Francis Plante	40100	DAX	laca@laposte.net
BORDEAUX 43	MICHAUX	Didier		8 Parc de Bory	47550	BOE	didiermichauxmateo@wanadoo.fr
BORDEAUX 64	RETIF	Laurent		2 rue du Baron de Longueuil	64140	BILLERE	retif.laurent2@wanadoo.fr
CAEN	BAES	Christian		03 allée Robert Desnos	14550	BLAINVILLE SUR ORNE	baes.christian@laposte.net
CALEDONIE	SOUILLISSE	Jean-Claude	Lot. Cornaille Robinson	1378 rue de l'Alezan	98810	MONT DORE	souillisse@laposte.net
CLERMONT	REGOUT	Yvon		La Chassaingne	03260	BILLY	yvon.regout@laposte.net
CORSE	PATRONI	Laelizia	Lotissement Ortale 2	Route de Rutali	20620	BIGUGLIA	laelizapatroni@yahoo.fr
CRETEIL 94	BENECH	Coralie	SNEP 94 Maison des Syndicats	11/13 rue des Archives	94000	CRETEIL	s3-creteil@snefpsu.net
CRETEIL93	RICO	Sandy	SNEP FSU - Bourse du Travail	Place de la Libération	93008	BOBIGNY	s3-creteil@snefpsu.net
CRETEIL 77	ZERMATI	Micheline		6 rue Maurice Abbes	77500	CHELLES	micheline.zermati@laposte.net
DIJON	BECCOQUET	Christian		1 rue de la Brosse de Ruere	71200	ST SERMIN DU BOIS	beccoquet@orange.fr
HORS DE FRANCE	SNEP NATIONAL			76 rue des Rondeaux	75020	PARIS	fichier@snefpsu.net
GRENOBLE 07	DESSUS	Max		40 Chemin des Cailles Terres	07100	BOULIEU LES ANNONAY	dessus.max@orange.fr
GRENOBLE 26	VERGET	Line		5 Allée Rudyard Kipling	26000	VALENCE	line.verget@numericable.fr
GRENOBLE 38	THOMAS	Pascal	SNEP FSU - Bourse du Travail	32 avenue de l'Europe	38030	GRENOBLE CEDEX 02	thomas@free.fr
GRENOBLE 73	GILLARD	Sylvain	Le Maillet		73220	AITON	sygillard@yahoo.fr
GRENOBLE 74	MAILLOT	Jean-Paul		10 allée de la Chapelle	74940	ANNECY LE VIEUX	jpmaillot@orange.fr
GUADELOUPE	ARISTIDE	David	9 Lotissement Bedard	MOMTAUBAN	97190	LE GOSIER	rs-guadeloupe@snefpsu.net
GUYANE	BRACO	Emmanuelle		1008 route de Bourda	97300	CAYENNE	emmanuelle.braco@wanadoo.fr
LILLE	PRZYBYLAK	Daniele	SNEP FSU	38 Boulevard Van Gogh	59650	VILLENEUVE D'ASQ	daniele.przybylak@gmail.com
LIMOGES	VALLA	Didier	SNEP FSU	24 bis rue de Nexon	87000	LIMOGES	didier.valla@wanadoo.fr
LYON 01	GREFFET	Peggy		79 chemin de l'Ecole	01430	MAILLAT	rs-01@snefpsu.net
LYON 42	FEZZOLI	Christophe	La Batie	1730 Chemin de l'Oiseau	42800	ST ROMAIN EN JAREZ	rs-42@snefpsu.net
LYON 69	LIQIER	Brigitte	SNEP FSU	690 montée des roches	42800	GENILAC	brigitte@free.fr
MARTINIQUE	COUCOULIS	Didier		6B Résidence Atlantica Quartier la Crique	97220	TRINITE	broussailles@gmail.com
MAYOTTE	DEPREZ	Vincent	SNEP MAYOTTE	BP 650 ZI Kaweni	97660	MAMOUDOZOU	deprezvincent@msn.com
MONTPELLIER	CARDIN	Yves		18 place Senchaussée Beaucaire	34080	MONTPELLIER	pycardin@numericable.fr
NANCY	VIVENOT	Olivier		14 rue de l'Usine	57120	ROMBAS	pycardin@numericable.fr
NANTES 44	RIVES	Patrice	MAISON DES SYNDICATS	8 pl. de la Gare de l'Etat / Case postale 8	44276	NANTES CEDEX	pasrives@wanadoo.fr
NANTES 49	RIVINOFF	Sylvie		4 rue des Mariniers	49800	LA DAGUENIERE	sylvie.rivinoff@wanadoo.fr
NANTES 53	ICEAGA	Pierre		18 rue Henri Lunel	53000	LAVAL	iceagap@orange.fr
NANTES 72	BARROY MANZANO	Anne		11 rue du Gennetay	72700	ROUILLON	abarroymanzano@orange.fr
NANTES 85	FERIGNAC	Chrystel		1 chemin de Ceinture	85340	ILE D'OLONNE	c.ferignac@wanadoo.fr
NICE	GIANNO	Patricia	SNEP FSU	264 bd de la Madeleine	06200	NICE	patou.gianno@orange.fr
ORLEANS	ARTIGE	Annie		17 Impasse des Sorbiers	37300	JOUE LES TOURS	annie.artige@numericable.fr
PARIS	ANDRIEUX	Philippe	SNEP FSU	76 rue des Rondeaux	75020	PARIS	s3-paris@snefpsu.net
POTIERS	ROBIN	Caroline		Chateaurenard	16230	FONTENILLE	caroline.robin@laposte.net
POLYNESIE	FOUILLET	Regis	SNEP POLYNESIE	BP 140 822	98701	ARUE	regis.fouillet@mail.pf
REIMS	JACOTTIN	François		Rue de la verrerie Beauvois	08430	BAALONS	jacottin.francois@orange.fr
RENNES	COCHET	Jacques		24 rue Kerdavid	56600	LANESTER	cochet.jacques@gmail.com
REUNION	CAOUELARD	Benoit		124 rue de la Colline	97400	SAINT DENIS	rs-reunion@snefpsu.net
ROUEN	BOUTBAL	Sophie		91 route de la Curenne	76190	MONT DE LIF	rs-rouen@snefpsu.net
STRASBOURG	ROMANO	Angelo		2 D rue de la Gare	68140	GRIESBACH AU VAL	r.angelo@sfr.fr
TOULOUSE 09 31, 32, 65	SENAT	Jean-Luc	SNEP FSU	2 avenue Jean Rieux	31500	TOULOUSE	jeanluc.senat@sfr.fr
TOULOUSE 12, 46, 81, 82	GAUBERT	Jean-Luc	LA MELONIE		81190	STE GEMME	jean-luc.gaubert@ac-toulouse.fr
VERSAILLES 78	BOUTHER	Sylvain		8 route de Trappes	78990	ELANCOURT	t2-78@snefpsu.net
VERSAILLES 91	CHEVENEMENT	Jean Marc		19 avenue des Sablons	91350	GRIGNY	t2-91@snefpsu.net
VERSAILLES 92	GIROUD	Christel	SNEP FSU	3 bis rue Waldeck Rochet	92000	NANTERRE	christel.giroud@free.fr
VERSAILLES 95	MARQUES	Mildrey	SNEP FSU	24 rue Jean Jaurès	78190	TRAPPES	s3-versailles@snefpsu.net



SYNDICALISATION 2012-2013

66% de la cotisation sont déductibles des impôts, sauf frais réel

IDENTITE sexe F M date de naissance / /19

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION ou ZONE DE REMPLACEMENT

nom établissement

nom de JF

prénom

voie

code postal et localité

ADRESSE auxiliaire

voie

complément d'adresse

code postal et localité

@dresse électronique (écrire lisiblement)

fixe : mobile : 0

ENVOI du BULLETIN - pour l'étranger ajouter 15 € de supplément avion

adresse personnelle adresse établissement

CATEGORIE

PROF EPS	AGR Hors Cl.	RETRAITE	PROF Stagiaire	PCEA Agri
PROF Hors Cl.	CE	MA - CDI	AGREGE Stagiaire	PROF de Sport
BI-ADMISSIBLE	CE Hors Cl.	CONTRACTUEL	PEGC	AE
AGR.	CTPS	CE Classe Ex.	VACATAIRE	PEGC Hors Cl.
				PEGC Clas. Ex.
				PROF de Sport Stagiaire

SITUATION ADMINISTRATIVE

TZR	POSTE	FIXE	CONGES	DISPO
			Par. - Form. - Autre	
SIT. PARTICULIERE		CPA : 50%	70%	80%
PROF de SP STAGIAIRE	PROF STAGIAIRE	AGREGE STAGIAIRE	TPS Partiel : heures ou %	

Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin.

J'accepte de fournir au SNEP les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au : SNEP - Service Informatique, 76 rue des Rondeaux 75020 PARIS

JE CHOISIS DE PAYER

PAR Chèque(s) à l'ordre du SNEP 5 Maxi

PAR Prélèvement(s) automatique(s)

Ma cotisation sera renouvelée d'année en année

Nombre de prélèvements 5 maxi

Mois du 1er prélèvement :

Je joins un RIB et l'autorisation ci-dessous

Attention : Les prélèvements se font le 5 du mois et le dernier le 5 juin

COTISATIONS SNEP 2012- 2013

◆ Collègue exerçant en DOM, TOM : tarifs publiés localement incluant le supplément avion

Catég/Echelon	1	2	3	4	5	6 / A1	7 / A2	8 / A3	9	10	11
Prof : EPS - Sport & Agri- ENS	Stag CAPEPS ext										
Prof : Hors Classe	164 €	185 €	199 €	213 €	230 €	245 €	259 €				
Bi-admissible				139 €	146 €	155 €	166 €	175 €	188 €	203 €	218 €
Agrégé - CTPS	Stag AGREG ext										
Agrégé Hors Classe	218 €	230 €	243 €	259 €	272 €	292 €	303 €	319 €			
AE-CE-PEGC				112 €	119 €	125 €	137 €	144 €	152 €	160 €	179 €
CE-PEGC Hors Classe						169 €	178 €	203 €	218 €		
CE-PEGC Classe Ex.	203 €	220 €	230 €	245 €	259 €						
MA et CDI	101 €	109 €	112 €	120 €	128 €	135 €	145 €				

- AUTRES SITUATIONS
- ◆ Prof EPS stagiaires - Prof de Sport stagiaires : 117 €
 - ◆ Tps partiels : selon échelon et qualité de service
 - ◆ Vacataire 41 € - Contractuel 50 €
 - ◆ Agrégé stagiaires : 132€
 - ◆ CPA nouvelle formule : 50%, 70% ou 80% de la cotisation normale (selon votre CPA)
 - ◆ Congé formation : 100€ - Congé parental - Disponibilité : 60€
 - ◆ Abonnement bulletin : 60€ - non titulaire non réemployé 40€ - Etudiant (fournir un justificatif) 30€
 - ◆ Etranger : ajouter supplément avion obligatoire (15€)

Cotisations Retraités et Contrats Locaux HDF

Montant du traitement ou de la pension mensuelle	Grpe et Cotis	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Inférieur à 1000€		1	46 €									
entre 1001€ et 1300€		2	69 €									
entre 1301€ et 1550€		3	75 €									
entre 1551€ et 1800€		4	85 €									
entre 1801€ et 2050€		5	94 €									
entre 2051€ et 2300€		6	107 €									
entre 2301€ et 2500€		7	122 €									
entre 2501€ et 2700€		8	136 €									
entre 2701€ et 2900€		9	147 €									
supérieur à 2900€		10	155 €									

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, au la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec l'organisme créancier.

N° NATIONAL D'EMETTEUR 5 1 2 4 1 0

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

S.N.E.P.

76 rue de Rondeaux 75020 PARIS (ne pas modifier ce texte)

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

Préire de compléter cette autorisation et de joindre un relevé d'identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne. Ne pas omettre la date et la signature.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté



Tous

Les

Chemins ne

mènent-ils

Pas à

R.O.M.e.*?

60 recrutements de plus au CAPEPS en juin ?
Annulation des 5 suppressions de cadres UNSS ? AG UNSS reportée fin septembre pour débattre d'un autre avenir du sport scolaire... ?

Tu as bien entendu !
Suite aux rencontres SNEP / cabinet du ministre où le SNEP-FSU a porté ces questions en priorité nous avons obtenu ces premières avancées. Elles sont significatives !

Mouais ! C'est simplement l'arrivée du nouveau gouvernement non ?

On peut voir les choses ainsi, mais comment expliques-tu la progression des recrutements sous Sarkozy, passage de 400 à 450 puis 560 et 600 au CAPEPS externe ?

Nous pensons que ce sont les mobilisations, les actions du SNEP avec la profession qui ont modifié la donne. Pour « marquer des points » il faut comprendre le « jeu social » dans lequel nous sommes, toi comme moi. L'image d'un tir à la corde permanent me plaît beaucoup. Si les forces de part et d'autre de la corde s'équilibrent alors rien ne bouge. Cela peut donner l'illusion d'optique que rien ne se passe et donc qu'il ne sert à rien de tirer. Quand une équipe, un ministre, une force politique engage des réformes, tire sur la corde à quelque niveau que ce soit alors, si tu n'es pas « organisé pour tirer de ton côté » ou avec des forces insuffisantes tu lâches et tu recules. La période précédente fourmille hélas d'exemples.

Par contre si ton équipe est forte et en action tu peux bloquer l'ensemble voire même faire avancer dans ta direction.

Contenus EPS

Notre discipline dans l'histoire récente s'est dotée de programmes et de modalités d'évaluation. Si cette « stabilisation » peut être regardée positivement, il n'en reste pas moins que des débats de fond demeurent sur le type d'EPS et les contenus à offrir à nos élèves pour qu'ils soient physiquement éduqués, lucides et critiques. L'instauration de grandes compétences dans le système éducatif a reposé vivement le débat entre les tenants d'une EPS « scolaire » qui, par le support des APSA, recherchent à faire participer la discipline à l'acquisition de compétences transversales et ceux, dont nous sommes, qui font des APSA des éléments de culture avec des savoirs propres à enseigner, indispensables à la formation du futur citoyen. C'est tout l'enjeu notamment des débats autour de la réécriture du socle commun dans le cadre de l'écriture de la future loi d'orientation et de programmation.

Réunis, Organisés, Mobilisés pour l'EPS

Tous les chemins... ne mènent-ils pas à R.O.M.E. ? *

École

Le précédent gouvernement a œuvré régulièrement pour mettre à mal l'image du système éducatif. Niant ses réussites, il a mis en exergue ses difficultés pour montrer que le système était coûteux, qu'il n'y avait aucun lien entre investissement et réussite, que la taille des classes n'a pas d'influence sur les résultats, que le collège unique est la source de tous les maux, que certains élèves ne sont pas faits pour les études... Par le biais de « l'égalité des chances », il a réinstallé la théorie des dons, réinstauré les filières, mis en place le socle commun de connaissances et de compétences (véritable machine à trier), individualisé les apprentissages et les aides et soutien, réformé le lycée et la voie professionnelle... Cette politique de casse s'est accompagnée d'un dénigrement constant

des personnels et la mise en œuvre du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite....

Le SNEP avec la FSU est porteur d'un tout autre projet fondé sur le « tous capables ». Ce « tous capables » est bien sûr assorti de conditions et de réformes nécessaires pour le mettre en œuvre : les « rythmes scolaires », les contenus, les pratiques enseignantes, la formation des enseignants, leur reconnaissance et revalorisation, l'égalité territoriale... Tous ces thèmes sont ouverts à la discussion lors des journées de consultation sur la Loi d'Orientation mais ne s'arrêteront pas à la fin de cette échéance... C'est pourquoi, rejoindre le SNEP, renforcer la FSU pour donner plus de poids à ce projet d'école est important.



Tu laisses à penser que la priorité à l'éducation du nouveau gouvernement ce serait grâce...

L'abrogation du décret sur l'évaluation des enseignants, qui paraît « normale » n'est elle pas le résultat de nos mobilisations de l'an passé ? Plus largement, les 60 000 emplois de plus à l'EN, porté par le candidat Hollande aux primaires socialistes, puis lors de la campagne présidentielle sont bien le résultat de nos mobilisations contre le 1/2 de « non remplacement de départ à la retraite » (1/3 pour l'EPS) durant 5 ans. L'éducation a été un secteur (peut être le seul) qui est resté très mobilisé durant ces dernières années. Cette forte résistance, dans la durée, souvent « raillée » (la sempiternelle grève de rentrée par ex.) a nécessité beaucoup d'énergie et de détermination pour les syndicats de la FSU car elle n'a pas débouché immédiatement mais là, a eu un impact différé.

C'est bien une des difficultés de l'activité syndicale. Les mobilisations ne sont pas toujours gagnantes à tous les coups et immédiatement et... à l'autre bout de la corde, ils en jouent un maximum pour discrediter les actions syndicales !

Que veux-tu dire ?

La phrase de Sarkozy « ce n'est pas la rue qui gouverne » est révélatrice de ce « travail des

consciences ». Le message sous-jacent est : vous pouvez toujours faire des actions rien n'y fera, rien ne changera... Il a comme fonction d'entamer la motivation de ceux qui luttent. Ça s'est traduit par le débat sur les formes de luttes... « La grève, moi je ne la fais plus ! » « Donner du fric pour ne rien gagner... tu rêves ! »... Ça perturbe le débat sur l'action à mener. On s'emporte sur les formes ». Il devient de plus en plus difficile de trouver des actions qui rassemblent massivement... on perd alors en efficacité, et du coup on se démobilise progressivement... Faute de trouver l'action idéale (« y a du mou sur la corde... »), on se retrouve en état de faiblesse et on recule. La résignation, le renoncement ou l'attente sont construits par ces discours repris en boucle sur beaucoup de médias.

Il y a bien d'autres ficelles pour inciter à ne pas résister, à ne pas agir : la culpabilisation (les nantis, les vacances, la stabilité de l'emploi, la prise en « otage »...) et pour ceux qui, malgré cela, cherchent des formes de lutte originales, c'est le bâton voire l'assignation en justice. Il faut faire des exemples pour dissuader encore plus les autres, de manifester. On peut dire que les forces libérales se sont organisées pour nous faire rentrer dans ce cercle vicieux du **doute sur l'efficacité syndicale**. Ainsi elles se sont ouvertes des boulevards pour la mise en œuvre de leurs réformes en limitant les réactions.

Aurais-tu d'autres exemples d'efficacité syndicale comme tu dis ?

L'histoire de la corporation comme de la discipline et encore plus du sport scolaire renferme de multiples exemples qui montrent l'intérêt que nous avons d'être rassemblés, organisés et mobilisés. Nous avons fait un bulletin spécial l'an passé (le bulletin avec « Spiderman ») où nous prenions trois exemples pour illustrer qu'une fois qu'on a bien « Tirer ensemble et dans la bonne direction sur la corde » il peut y avoir des effets qui se prolongent et dont nous bénéficions tous. Ce qui est curieux c'est notre capacité à « oublier les victoires et ne parler que des échecs » et à ne pas non plus trop vouloir échanger à ce sujet.

Équipements

Des « salles » de classe pour l'EPS : depuis 10 ans déjà le SNEP a édité 4 référentiels sur les équipements sportifs (gymnases, salles, piscines, stades). Proposer, innover, c'est là notre force. Des conseils généraux, régionaux, des cabinets d'architecte reconnaissent notre expertise et prennent en compte nos propositions dans le cahier des charges des constructions ou rénovations d'équipements. De nombreuses installations « SNEP » voient d'ailleurs le jour un peu partout sur le territoire. Le SNEP a convaincu le ministère de prendre à bras le corps cette question, et dans le guide d'accès aux équipements sportifs de l'Éducation nationale qui vient de paraître (juin 2012) le SNEP est cité en référence et laisse une large empreinte. Ces réussites nous les devons au poids que représente le nombre de syndiqués. Plus nous serons, plus nous peserons !

Formation

La formation initiale :

La réforme de la formation des enseignants dite « mastérisation » n'a plus de formation que le nom... Les dégâts occasionnés sont nombreux et la situation des stagiaires dramatique. L'action acharnée et continue du SNEP, fort de son expérience reconnue dans ce domaine, a pesé sur le débat interne à la FSU et auprès d'autres partenaires. Le premier signe de la refonte (les 3 heures de décharge de formation pour les stagiaires) est marqué par cette lutte. La réouverture des débats sur la mastérisation pour allier disciplinaire, savoirs universitaires et formation professionnelle sur un modèle intégré et non successif, sur la nécessité du suivi post concours avec un stage repensé ouvre des pistes pour une amélioration sensible de la formation initiale. Le SNEP y œuvre au quotidien pour faire entendre sa voix, ses exigences et revendications.

La formation professionnelle continue :

Va-t-on poursuivre dans le sens d'une FPC réduite à minima et pilotée par le haut, ou redynamiser les échanges et formations professionnels à partir des besoins des concepteurs que nous devons rester. **La mise en réussite de tous nos élèves passe par la reconstruction de cette dynamique professionnelle.** Les stages relatifs à l'approche pédagogique et didactique des APSA sont réduits à peau de chagrin, l'axe central développé dans les PAF académiques réside dans l'accompagnement des politiques ministérielles et les thèmes transversaux. Les besoins réels des équipes d'établissement sont niés ou très peu présents... Nous avons collectivement à réinvestir les FPC pour réinstaurer les controverses et débats professionnels autour de l'acte d'enseigner, pour approfondir nos connaissances disciplinaires et pour nous réapproprier le métier. C'est l'enjeu des débats autour de cette question fondamentale de la formation continuée en EPS.

Sport scolaire

Une des rubriques les plus présentes dans les bulletins du SNEP. Le sport scolaire fait couler beaucoup d'encre : des rapports paraissent régulièrement afin d'évaluer son fonctionnement et de proposer des transformations. Pour le SNEP, il n'est pas question d'affaiblir cet outil formidable au service des élèves, mais plutôt de le renforcer et de le conforter. Les fortes mobilisations de la profession initiées par le SNEP influent sur les décisions et orientations prises. Cette année sera sans doute une année historique pour le sport scolaire. Il nous faut obtenir la pérennisation du forfait d'animation de 3h dans le service des enseignants d'EPS, le maintien du statut associatif particulier de l'UNSS, la fin de la mise en détachement des cadres... autant de revendications que nous ne gagnerons pas sans une profession fortement impliquée, fortement syndiquée.

Tu ne cites que des réussites c'est un peu facile !

Je ne cherche pas à nier les difficultés mais je tente de remettre de l'optimisme et de la mémoire dans le monde d'aujourd'hui. Les luttes quand elles sont fortes, quand elles sont lourdes de sens font bouger les lignes. Elles rendent possible ce qu'individuellement on ne peut faire évoluer. Elles démontrent toute l'importance du collectif. Elles sont une antidote à la résignation... dans notre secteur. C'est la fonction du SNEP-FSU. Mais s'organiser, se mobiliser, sous quelque forme que ce soit, nécessite d'être rassemblés et d'informer en permanence. C'est tout le sens de l'adhésion au SNEP !

Alors SE SYNDIQUER ce n'est pas corporatiste ???

Se syndiquer au SNEP-FSU pour défendre ses intérêts, faire respecter ses droits, en gagner d'autres... c'est juste. Etre mieux formé, mieux rémunéré, avoir de meilleures conditions de travail et d'emploi, avoir droit à mutation... ce sont des revendications corporatistes légitimes. Et ce, d'autant plus qu'elles sont au service de nos revendications « **d'intérêt général** » de plus et mieux d'EPS, de sport scolaire, d'école.

Mais aujourd'hui la rentrée est apaisée, V. Peillon prononce des paroles fortes, rassurantes...

Des paroles fortes en effet : « il faut reconstruire l'école » ce qui montre qu'elle a été sérieusement mise à mal, mais les chantiers sont multiples et sont tous très importants. **Notre action collective prend une toute nouvelle responsabilité : « Pesez pour faire avancer dans le bon sens au plus vite ! »**

Recrutements

C'est un dossier crucial pour l'emploi des jeunes en STAPS, pour la résorption de la précarité, pour les mutations et les conditions d'emploi, mais aussi pour couvrir les horaires obligatoires, assurer la continuité de l'enseignement, envisager une nouvelle étape de développement, diminuer le volumes des HSA... Il nous faut peser pour obtenir un plan pluriannuel avec 2 000 recrutements par an pendant 5 ans ! Cette « bataille » pour l'emploi et les recrutements se mène jusque dans les établissements

où des collègues militent pour créer des postes. Ces postes et les recrutements qui augmentent sont synonymes d'un plus grand nombre de mutations. Cette année, en ayant desserré l'étai, le nombre de collègues en mutation inter-académique a augmenté de 15%. L'action des uns sert donc les autres (étudiants, demandeurs de mutation, non titulaires...) **C'est aussi cela la solidarité syndicale : des collègues qui n'ont pas forcément besoin de muter qui agissent pour d'autres !**

Revalorisation

Le ministre V. Peillon reconnaît l'engagement des enseignants et affirme que ceux-ci sont mal payés. Pour autant, dans le cadre des restrictions budgétaires, il repousse à plus tard la revalorisation salariale alors que nous sommes avec la Grèce, le pays de l'OCDE qui a vu le pouvoir d'achat des enseignants diminuer fortement (-13,5% depuis 2000). Il est urgent de répondre à cette question essentielle pour redonner confiance aux personnels mais également pour rendre nos professions plus attractives.

Il y a un véritable chantier devant nous, un vrai défi. Donnons-nous les moyens d'y apporter notre contribution originale mais indispensable. Déplaçons les curseurs, construisons les chemins d'une EPS ambitieuse et d'un sport scolaire « droit pour tous les élèves »... Reprenons la main !

Mais avec le changement de gouvernement ; plus besoin de SNEP

C'est désespérant, moi qui croyais que tu avais bien perçu le rôle essentiel du syndicat et l'importance de ce « ROME » pour défendre faire avancer notre métier, notre discipline... quels que soient les gouvernements ... en toute indépendance

Arrête, je te taquinai, rien que pour voir si...tu ne lâchais jamais.

